

Conseil municipal
M. Jean-Charles Lathion
Président de la commission des finances
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Réf : DF / CM

Genève, le 8 avril 2014

Concerne : Audition de M. Michel-Philémon Bissig / Votre courrier du 2 avril 2014

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier cité en titre dont le contenu a retenu toute notre attention.

Lors de la dernière séance du Conseil d'administration, le 03 mars 2014, la société a pris la décision de ne délier du secret des affaires que le Président et le Directeur général, accompagné du Président. Cette décision a été prise en relation avec des demandes d'entretien émanant de divers organismes, personnes ou institutions.

Prenant en compte la particularité de votre invitation, nous avons procédé par email à un vote des membres du Conseil d'administration, leur demandant s'ils confirmaient ou pas la décision prise lors de la réunion du 03 mars 2014, mentionnée ci-dessus. Le Conseil d'administration a confirmé cette décision. C'est la raison pour laquelle nous avons informé Monsieur Bissig qu'il devait se conformer aux droits et devoirs en matière de secret des affaires en tant que membre d'un Conseil d'administration d'une entreprise soumise au droit privé. Nous ne nous sommes pas prononcés sur la qualité de la réponse qu'il devait apporter à votre invitation.

Tout en vous remerciant de votre compréhension quant aux modes de fonctionnement qui régissent les sociétés anonymes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.



Didier Fischer
Président du Conseil d'administration



Christophe Millet
Vice-Président du Conseil d'administration